Cinquante-sixième année. - N ° 225 A Samedi 19 et dimanche 20 novembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 884

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

483 768 040 RCS Angers.
B.L.V..
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 101000.00 EUR.
Adresse : 9, Avenue de la Loire, 49730 Montsoreau.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Société FONCIERE BLV Société Civile Immobilière au capital social de 1 000 €uros Siège social : 9 Avenue de la Loire 49730 MONTSOREAU 487 524 035 RCS ANGERS ET B. L. V. Société par actions simplifiée au capital de 101 000 euros Siège social : 9 Avenue de la Loire 49730 MONTSOREAU 483 768 040 RCS ANGERS AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 16 Novembre 2022, La société FONCIERE BLV, Société Civile Immobilière au capital social de 1 000 €uros, dont le siège social est 9 Avenue de la Loire 49730 MONTSOREAU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 487 524 035 RCS ANGERS, et la société B.L.V., société par actions simplifiée au capital de 101 000 euros, dont le siège social est 9 Avenue de la Loire 49730 MONTSOREAU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 483 768 040 RCS ANGERS, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société FONCIERE BLV par la société B.L.V. La société FONCIERE BLV ferait apport à la société B. L. V. de la totalité de son actif, soit 1 232 093 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 1 106 400 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 125 693 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société HOLDING FINANCIERE BLV, Société à Responsabilité Limitée au capital social de 1 000 €, dont le siège social est situé au 9 Avenue de la Loire, 49730 MONTSOREAU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 493 782 700 RCS ANGERS, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2022, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société FONCIERE BLV depuis le 1er janvier 2022 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société B.L.V. La société FONCIERE BLV sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera effective et deviendra définitive le lendemain de l'expiration du délai d'opposition des créanciers prévu à l'article R. 236-8 du Code de commerce. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet

de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de ANGERS au nom des deux sociétés le 17 Novembre 2022. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent..

